



Notes pour une allocution de la directrice générale de la FCFA, Suzanne Bossé

À l'occasion de l'ouverture de la 9^e Journée de réflexion sur l'immigration francophone

Ottawa, 2 mars 2015

SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

C'est avec grand plaisir que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada vous souhaite la bienvenue à cette 9^e Journée de réflexion sur l'immigration francophone. Nous sommes très contents que vous ayez été aussi nombreux à répondre à notre invitation. Avec 130 participants, la salle est remplie est capacité et plusieurs autres, partout au pays, nous écoutent en ce moment en webdiffusion sur Internet.

Nous avons parmi nous aujourd'hui des représentants de sept institutions fédérales, de deux gouvernements provinciaux, de conseils scolaires francophones et d'établissements postsecondaires de langue française et de langue anglaise. Nous comptons aussi des représentants des Réseaux en immigration francophone et de leurs partenaires, des organismes membres de la FCFA et du Forum des leaders, et des fournisseurs de services et organismes communautaires de partout au pays. À tous, merci d'être là.

Comme vous le savez sans doute, la Journée est une occasion unique de réunir à chaque année des intervenants des communautés, des gouvernements et du milieu de la recherche. Cette année, la FCFA, dans son double rôle de coordonnatrice nationale du dossier de l'immigration francophone et de chef de file du réseau de concertation des communautés francophones et acadiennes, a relevé le défi de l'organisation de cette Journée. C'est un honneur pour nous de le faire, et nous sommes très, très fiers du résultat.

Nous nous sommes donné pour mission de créer un événement en étroite continuité avec les huit précédentes éditions de la Journée, et je tiens à remercier tous ceux et celles qui nous ont appuyé dans cet effort. Tout d'abord, le comité organisateur, formé de Chantal Alarie, de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, de Chedly Belkhodja, de l'Université Concordia, d'Ida Kamariza du Réseau en immigration francophone de l'Alberta ainsi que de diverses directions de Citoyenneté et Immigration Canada. Un merci également à ceux et celles qui ont accepté de présider des séances et d'être panélistes aujourd'hui, et de partager généreusement leur temps et leurs expertises. Enfin, un grand merci à nos partenaires à CIC qui, depuis neuf ans maintenant, rendent possible la tenue de cet événement.

J'ai parlé de continuité pour cette 9^e Journée de réflexion, j'utiliserais aussi le mot « ancrage ».

Ancrage tout d'abord parce qu'au fil des ans, la Journée de réflexion sur l'immigration francophone est devenue un rendez-vous incontournable, un temps d'arrêt que nous devons prendre pour faire le point dans un chantier de développement où les choses évoluent souvent très vite. Cette évolution rapide, vous en voyez la manifestation dans le programme de notre journée d'aujourd'hui : on parle d'Entrée Express, un nouvel élément dans le paysage depuis le 1^{er} janvier; on parle de transformation des lieux où se vit l'immigration, mais aussi des rôles et des relations entre intervenants.

À cet égard, la Journée constitue un ancrage nécessaire entre les trois pôles que sont les chercheurs, les intervenants des communautés et ceux des gouvernements, entre les données et la pratique, l'information et la prise de décision, l'observation et le terrain. Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous avons besoin les uns des autres pour mener à bien ce projet de société qu'est l'immigration francophone.

Ce point est particulièrement important et je me permets d'insister sur l'élément suivant. L'immigration, pour les communautés francophones et acadiennes du Canada, ce n'est pas un simple projet à administrer. Ce n'est pas simplement un dossier limité à un secteur comme l'économie ou l'établissement. C'est une vision de développement de nos collectivités, c'est une francophonie renouvelée que nous sommes en train de bâtir : ouverte, inclusive, forte de ses diversités. Les gestes que nous posons aujourd'hui, tous et chacun, dessinent le monde dans lequel nos enfants et nos petits-enfants vivront en français dans 20 ou 30 ans.

J'ai mentionné les lieux où se vit l'immigration francophone. Prenons l'exemple de celui de nos écoles. Pour vous montrer à quel point l'immigration et le développement global des communautés francophones et acadiennes sont devenus entrelacés, je vous réfère à deux recours judiciaires qui ont défrayé la manchette récemment, soit la cause de la Commission scolaire francophone du Yukon, entendue en janvier par la Cour suprême, et la cause concernant les écoles de langue française aux Territoires du Nord-Ouest, qui se dirige vers la Cour suprême. Dans les deux cas, un des enjeux de fond est celui-ci : qui a droit de fréquenter l'école de la minorité. Au début janvier, la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest a statué que les droits scolaires garantis par la Charte ne visant que les citoyens canadiens, les gouvernements ne sont pas tenus de permettre l'admission d'immigrants dans les écoles de la minorité. Voyez-vous la contradiction dans cette approche qui priverait les immigrants des droits fondamentaux pour lesquels les francophones ont tant lutté? Moi, oui.

Plongés au quotidien dans l'administration de services d'établissement ou de programmes, il est souvent facile d'oublier ce plus grand portrait. Mais nous sommes ici aujourd'hui pour nous en rappeler et pour prendre le temps de réfléchir ensemble à tout ce qui, dans notre environnement politique, social et juridique, peut influencer positivement ou négativement nos efforts en matière d'immigration francophone. Et, bien sûr, pour partager sur les meilleures stratégies, approches et façons de faire. Il y a donc là, encore une fois, une autre forme d'ancrage.

Ceci dit, il ne s'agit pas simplement de passer une journée ensemble, puis de se dire au revoir et retourner chacun dans nos pénates. Si nous agissions ainsi, cette journée serait un coup d'épée dans l'eau. Je l'ai dit tout à l'heure, l'aspect continuité est très important pour la FCFA. Les thématiques que nous avons identifiées bâtissent sur les constats de l'édition 2014 et celles qui l'ont précédé. D'autre part, nous ne devrions pas perdre de vue que l'an prochain marquera la dixième Journée de réflexion sur l'immigration francophone. Après une décennie, qu'avons-nous appris, et qu'avons-nous changé?

La question est particulièrement pertinente quand on parle du lien entre la recherche et le terrain. Nous savons qu'il existe plusieurs instances qui font de la recherche touchant de près ou de loin les enjeux de l'immigration francophone. Cependant, malgré de nombreux efforts et malgré le fait que l'enjeu ait été soulevé à plusieurs reprises lors des éditions précédentes de cette Journée, la diffusion de cette recherche n'est toujours pas centralisée.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler à quel point la recherche est importante pour orienter les actions des intervenants communautaires. Mais je tiens à insister, à tout le moins, sur l'élément suivant : dans le contexte de transformation profonde, rapide et continue du système canadien d'immigration que nous vivons, le rôle de la recherche est fondamental si nous voulons réellement connaître l'impact de ces changements sur les communautés francophones en

situation minoritaire et leur capacité à recruter, attirer, intégrer et retenir des immigrants d'expression française.

Vous le savez comme moi, le nombre d'immigrants qui s'installent dans nos communautés est insuffisant. Nous n'avons pas encore réussi à atteindre nos cibles. Dans le rapport publié conjointement par le commissaire aux langues officielles et le commissaire aux services en français de l'Ontario l'automne dernier, on lit qu'en 2011, seulement 2 % de la population immigrante avait le français comme langue officielle parlée. Quand on regarde les tableaux de Statistique Canada qui démontrent dans quelle proportion la population canadienne, en 2050, se renouvellera par l'immigration, on entrevoit assez facilement de quelle manière les communautés francophones en situation minoritaire pourraient se diriger vers une situation très difficile si on n'agit pas immédiatement et de façon décisive. En matière d'immigration francophone, il est minuit moins une. Mais dans les heures, semaines, mois et années à venir, nous aurons l'occasion de mieux travailler ensemble pour atteindre nos objectifs.

La solution passe par deux éléments. En premier lieu, les commissaires Fraser et Boileau, dans leur rapport, recommandent au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration d'élaborer des outils et des incitatifs pour favoriser le recrutement et la sélection de travailleurs d'expression française et bilingues à l'extérieur du Québec. Je vous encourage à garder cette idée à l'esprit, notamment, dans les discussions que nous aurons ce matin sur Entrée Express.

Le deuxième élément de succès, c'est la collaboration. Les communautés francophones et acadiennes ont choisi de travailler l'immigration francophone dans une approche qui vise à réunir autour de l'immigrant, de sa famille et de la communauté d'accueil tout le savoir-faire d'une grande variété d'intervenants en éducation, en santé, en établissement, en employabilité, etc. Les 13 Réseaux en immigration francophone qui ont été mis en place à la grandeur du pays, les RIF, sont bâtis sur cette idée que si les gens travaillent ensemble, on maximise les chances de réussite au niveau de l'intégration et de la rétention des immigrants qui choisissent nos communautés comme lieux d'établissement.

Je reviens donc à mon mot-clef : ancrage. Nous sommes ici aujourd'hui pour réfléchir ensemble mais aussi pour débattre de grandes questions liées à nos stratégies, aux politiques publiques et à la recherche, ainsi que de dégager des pistes et des priorités dans tous ces domaines. Je disais tout à l'heure que c'est un projet de société qui nous unit, et quand on considère les choses de cette façon, on place au centre de toute notre action le bien-être de l'immigrant, de sa famille et de la communauté qui les accueillent. Une fois qu'on a établi cette prémisse, tout le reste – les rôles, les structures, les intervenants, le partage des responsabilités et des juridictions – tout cela devient subordonné à la question : « Comment pouvons-nous le mieux nous acquitter de notre responsabilité envers ces individus qui choisissent nos communautés comme terre d'accueil, et comment pouvons-nous le mieux travailler ensemble pour eux? »

Je vous encourage à ne jamais perdre de vue cette question. Surtout pas au cours des réflexions et des échanges que nous aurons aujourd'hui.

Je vous remercie et je vous souhaite une excellente journée.